



HAL
open science

Hugues de Fleury et l'histoire normande

Pierre Bauduin

► **To cite this version:**

Pierre Bauduin. Hugues de Fleury et l'histoire normande. D. Crouch et K. Thompson (éd.). Normandy and its Neighbours, 900-1250. Essays for David Bates, Brepols, p. 157-174, 2011, Medieval Texts and Cultures of Northern Europe, 14. hal-00643577

HAL Id: hal-00643577

<https://hal.science/hal-00643577>

Submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HUGUES DE FLEURY ET L'HISTOIRE NORMANDE

Pierre Bauduin

Débuter une contribution à un volume de *Mélanges* est un exercice toujours délicat pour un auteur, qui, entre toutes les facettes de la personnalité et de l'œuvre de celui qu'il honore, doit choisir un ou deux éléments saillants du scientifique et de l'ami pour introduire son propos. Une solution est de laisser à d'autres cette tâche, par exemple en déléguant à un écrivain du passé le soin d'apporter la phrase ou le passage qui lui permettra de saisir le ou l'un des centre(s) d'intérêt qui lui paraissent représentatif(s) de la contribution apportée par le destinataire des *Mélanges*. S'agissant de David Bates, d'histoire anglo-normande et de Guillaume le Conquérant, je céderais volontiers la parole à Hugues de Fleury, qui s'adressait en ces termes à Mathilde l'Emperesse dans le prologue de son *Liber qui modernorum regum Francorum continet actus*:

Rollon, du sang duquel vous descendez, célèbre duc des Danois, au temps de Charles le Chauve roi des Francs, après la mort de l'empereur Louis, entra en Gaule par la Seine et, s'étant avancé dans le pays, s'empara de la Neustrie, appelée maintenant Normandie. A Rollon succéda son fils, nommé Guillaume. A Guillaume succéda Richard, prince noble et magnifique. Ce Richard engendra un autre Richard, homme aimé de Dieu et d'une éminente sainteté. Et ce Richard engendra Robert. Robert engendra le fameux Guillaume, roi d'Angleterre, qui, par son habileté, soumit ce royaume qu'aucun empereur romain, à l'exception de Claude et Jules César, n'avait jamais osé attaquer. Aucun roi de notre temps surpassa ce Guillaume en bonheur et en sagesse. Personne ne saurait louer dignement sa grandeur d'âme et sa magnificence, qui élevèrent sa gloire jusqu'aux extrémités de la terre au-dessus de celle de tous les rois et princes de notre époque. Peu de rois à l'avenir, je le crois, imiteront ce prince et posséderont complètement cette abondance de qualités, cette distinction de caractère dont Dieu l'a doué au cours de sa vie et de son heureuse destinée. Il eut pour fils et héritier Henri, magnifique roi d'Angleterre, votre noble père.¹

¹ Hugues de Fleury, *Liber qui modernorum regum Francorum continet actus*, éd. par Georg Waitz, MGH Scriptores, 9 (Hanovre: Hahn, 1851), pp. 376–95 (désormais cité *Liber*) (pp. 376–77).

Il est certain que David nuancerait considérablement le propos. Nous connaissons le portrait qu'il fit du roi Guillaume voici une vingtaine d'années et nous attendons de lire une nouvelle biographie du Conquérant.² Mon propos ne sera donc pas de revenir sur la figure du premier souverain anglo-normand, mais plutôt de m'interroger sur la vision de l'histoire normande et anglo-normande que nous a transmise le moine Hugues de Fleury. Le paradoxe est ici que cette vision nous est parvenue dans un récit que l'on présente parfois comme 'le premier essai d'histoire officielle de la dynastie capétienne'.³ À n'en pas douter dans cette 'histoire capétienne' la place des Normands et de leurs ducs puis des rois d'Angleterre, était considérable. Pour autant ce point n'a jamais véritablement suscité les commentaires des historiens du monde anglo-normand, peut-être parce que l'œuvre d'Hugues n'a pas toujours reçu l'intérêt qu'elle méritait et qu'elle n'a pas reçu une édition moderne satisfaisante.⁴ L'ambition de cet article n'est pas de combler cette lacune, mais modestement d'esquisser quelques pistes de réflexion.

Fleury, la royauté française, l'Angleterre et la Normandie

Hugues de Fleury rédige son *Liber* dans l'un des foyers historiographiques les plus illustres du royaume depuis plus d'un siècle. Encouragée par l'abbé Abbon, 'l'école historique de Fleury' avait contribué au renouvellement de l'écriture de l'histoire en France, que jalonnent les œuvres d'Aimoin au début du XI^e siècle, d'Helgaud et d'André de Fleury à la génération suivante, et enfin d'Hugues de Fleury et Raoul de Tourtier au début du XII^e siècle. Comme le résumait Robert-Henri Bautier,

le monastère a produit, rappelons-le, l'œuvre hagiographique la plus volumineuse et la meilleure de ce temps: les premières biographies de France furent rédigées avec les vies d'Abbon, de Robert le Pieux et de Gauzlin; enfin la première histoire moderne, les *Gesta Francorum*, y fut compilée par Aimoin, avant que sous la plume d'Hugues et après des essais encore mal connus s'y rédigeât la première histoire universelle écrite en France: l'œuvre de Fleury est fondamentale dans la genèse de l'historiographie officielle du royaume.⁵

² David Bates, *William the Conqueror* (Londres: George Philip, 1989), p. 186.

³ Régis Rech, 'Hugues de Sainte-Marie', dans *Dictionnaire du Moyen Âge*, éd. par Claude Gauvard, Alain de Libera, et Michel Zink (Paris: Presses Universitaires de France, 2002), p. 696.

⁴ Alexandre Vidier, *L'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de Saint-Benoît* (Paris: Picard, 1965), p. 79. Concernant les manuscrits de ce texte, voir appendice.

⁵ Robert-Henri Bautier, 'La Place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle', dans *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales: mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*,

En effet, Fleury avait des liens étroits avec la royauté capétienne. Le successeur d'Abbon (988–1004), Gauzlin (1004–30), passait pour un fils bâtard d'Hugues Capet et Philippe I^{er} fut enterré dans l'abbatiale de Saint-Benoît en 1108.⁶ C'est à Fleury qu'Helgaud (m. 1048) rédigea vers 1033 la *Vie du roi Robert* — la première biographie d'un roi de Francie occidentale — construite sur le modèle d'une hagiographie laïque.

Les relations de Fleury avec l'Angleterre débutèrent vers le milieu du X^e siècle et s'intensifièrent sous Abbon et Gauzlin.⁷ Le premier avait séjourné à Ramsey en 985–87, avant de devenir abbé de Fleury, et rédigea une *Vie de saint Edmond*, roi d'Est-Anglie tué par les Danois.⁸ Nous savons d'après la *Vita Oswaldi* de Byrhtferth de Ramsey qu'Oda, archevêque de Cantorbéry (941–58) envoya à Fleury son neveu Oswald, futur évêque de Worcester (à partir de 961) puis archevêque d'York (971–92) et Germanus, l'un des protégés d'Oswald, séjourna sept ou huit ans dans cette abbaye avant de diriger la communauté de Westbury récemment fondée. Par ailleurs, Æthelwold, évêque Winchester (963–84), alors qu'il était encore abbé d'Abingdon, chargea son disciple Osgar — vers 954–64, probablement avant novembre 963 — de ramener de Fleury des instructions pour suivre convenablement la règle de saint Benoît.⁹ Des scribes et des artistes anglo-saxons travaillèrent

éd. par René Louis (Auxerre: Publications de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975), pp. 25–33 (p. 33).

⁶ D'après Adémar de Chabannes Gauzlin était le fils bâtard d'un *nobilissimus Francorum princeps*. La *Vie de Gauzlin* suggère simplement que l'abbé avait la condition d'un homme noble. Cette filiation royale est maintenant remise en cause. L'indication donnée par Adhémar est insuffisante pour en faire un fils d'Hugues Capet (Laurent Theis, *Robert le Pieux: le roi de l'an mil* (Paris: Perrin, 1999), p. 88, n. 1).

⁷ Frère Denis Gremont et frère Donnat, 'Fleury, le Mont Saint-Michel et l'Angleterre: à propos du manuscrit d'Orléans no. 127 (105)', in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel, I: Histoire et vie monastique*, éd. par Jean Laporte (Paris: P. Lethielleux, 1967), pp. 751–93 (pp. 769–77); Marco Mostert, *The Library of Fleury: A Provisional List of Manuscripts* (Hilversum: Verloren, 1989), p. 24; Pierre Riché, *Abbon de Fleury: un moine savant et combatif (vers 950–1004)* (Turnhout: Brepols, 2004), pp. 14, 32–33.

⁸ Riché, *Abbon de Fleury*, pp. 30–46.

⁹ Byrhtferth de Ramsey, *The Lives of St Oswald and St Ecgwine*, éd. et trad. par Michael Lapidge (Oxford: Clarendon Press, 2009), pp. 38–56 et 64–66; Wulfstan de Winchester, *Life of St Æthelwold*, éd. et trad. par Michael Lapidge et Michael Winterbottom (Oxford: Clarendon Press, 1991), p. 26 et n. 2. Plus généralement, pour les relations de Fleury avec l'Angleterre, *ibid.*, p. 27 n. 3; Louis Gougaud, 'Les Relations de l'abbaye de Fleury-sur-Loire avec la Bretagne et les îles britanniques (X^e et XI^e siècles)', *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 4 (1923), 3–30; Michael Lapidge, 'Abbot Germanus, Winchcombe, Ramsey and the Cambridge Psalter', dans *Words, Texts and Manuscripts: Studies in Anglo-Saxon Culture Presented to Helmut Gneuss on the Occasion of his*

vraisemblablement à Fleury, qui par ailleurs entretenait des relations avec le monastère de Winchcombe.¹⁰ Plusieurs manuscrits anglo-saxons vinrent enrichir la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire. Il est possible qu'une partie de ces liens avec l'Angleterre aient transité par la Normandie et notamment le Mont Saint-Michel. Le 'Sacramentaire de Winchcombe' (réalisé dans cette dernière abbaye ou à Ramsey vers 985(?)–1009 et conservé à la Médiathèque d'Orléans MS 127 (cat. gén. 105)), contient des additions ajoutées au XI^e siècle au Mont sous l'abbatiat de Mainard II (991–1009) peut-être lors du transport de l'Angleterre à Fleury.¹¹ Il est certain que des liens spirituels unissaient vers le même moment Fleury et l'abbaye montoise, qui inscrivit plusieurs abbés de l'établissement ligérien sur ses nécrologes et martyrologes.¹² Ces relations entre Fleury et le sanctuaire montois se développèrent — pas toujours de manière cordiale — à la faveur de l'implantation des moines de Saint-Benoît-sur-Loire en Avranchin au début du XI^e siècle, à la suite des donations faites par Robert, comte d'Avranches, et de Guillaume I^{er} de Bellême, qui confia à Fleury peu avant 1030 l'établissement qu'il avait récemment fondé à Lonlay.¹³ Dans l'immédiat, cette installation prolongeait l'influence exercée par les Capétiens et les comtes du Maine dans cet espace frontalier entre la Normandie et la Bretagne. Par la suite cette attraction pâtit du basculement de l'Avranchin dans l'orbite ducale durant les années 1050.¹⁴

Sixty-Fifth Birthday, éd. par Michael Korhammer, collab. Karl Reichl et Hans Sauer (Cambridge: Brewer, 1992), pp. 99–129.

¹⁰ Mostert, *Library of Fleury*, p. 26; Riché, *Abbon de Fleury*, p. 70; Lapidge, 'Abbot Germanus'.

¹¹ *The Winchcombe Sacramentary (Orléans, Bibliothèque municipale, 127[105])*, éd. par Anselme Davril, Henry Bradshaw Society, 109 (Londres: Boydell, 1995), pp. 8, 23–24, et pour le texte, aux pp. 279–80. Voir Mostert, *Library of Fleury*, no. BF538 et en dernier lieu Richard Gameson, 'La Normandie et l'Angleterre au XI^e siècle: le témoignage des manuscrits', in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (4–7 octobre 2001), éd. par Pierre Bouet et Véronique Gazeau (Caen: Publications du CRAHM, 2003), pp. 129–59 (p. 154); Véronique Gazeau, *Normannia monastica (X^e–XII^e siècle)*, I: *Princes normands et abbés bénédictins* (Caen: Publications du CRAHM, 2007), p. 147, n. 630.

¹² Jean Laporte, 'Les Obituaires du Mont Saint-Michel', dans *Millénaire monastique*, éd. par Laporte, pp. 730–39 (pp. 725–41); Gremont et Donnat, 'Fleury, le Mont Saint-Michel et l'Angleterre', pp. 752–60.

¹³ Voir en dernier lieu Éric Van Torhout, 'Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie: maîtrise du territoire et pouvoirs locaux dans l'Avranchin, le Bessin et le Cotentin (VI^e–XI^e siècles)' (thèse pour le doctorat d'histoire, Université Denis Diderot (Paris VII), 2008), pp. 531–34.

¹⁴ Van Torhout, *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie*, pp. 534, 537; Gazeau, *Normannia monastica*, I, 103; Bates, *Regesta*, no. 251, pp. 759–62 (1067).

L'influence de Fleury semble s'être surtout limitée à la Normandie occidentale.¹⁵ Le premier abbé de Lonlay, Guillaume, venait de Fleury; il fut établi à un moment le Passais échappait à l'influence normande. Saint-Benoît fournit également un abbé à Saint-Sever, dans le sud du Cotentin sans doute peu après 1122.¹⁶ C'est d'abord de l'ouest de la principauté normande que proviennent les informations originales concernant le duché. Dans la *Vie de Gauzlin*, qu'il rédige vers 1042, André de Fleury s'attarde sur la première famille des comtes d'Avranches et sur les Bellême, qui étaient les principales familles bienfaitrices du monastère.¹⁷

Hugues de Fleury et la dynastie normande

Hugues passe pour le dernier représentant de l'école historique de Fleury.¹⁸ Nous savons fort peu de choses de l'auteur. Aussi appelé Hugues de Sainte-Marie, l'homme se fit moine à Fleury vers la fin du XI^e siècle.¹⁹ Son œuvre est en revanche mieux connue. Hugues composa vers 1102/1105 un traité (*De regia postestate et sacerdotali dignitate*) où il traitait du problème, alors brûlant, des rapports entre le pouvoir royal et le pouvoir spirituel. Il composa quelques années plus tard une *Vie* de saint Sacerdos, évêque de Limoges, et poursuivit le récit des *Miracles de saint Benoît* composés dans l'abbaye depuis le IX^e siècle. Hugues s'illustra surtout par deux grands récits historiques, une *Historia ecclesiastica* et le *Liber qui modernorum regum Francorum continet actus* (ou *Historia nova Francorum*), auxquels il faut ajouter une chronique à l'usage des moines de Sarlat qui lui avaient demandé de composer la *Vie* de saint Sacerdos. Les travaux d'Alexandre Vidier, d'André Wilmart, de Nico Lettinck et de Robert-Henri Bautier permettent de dégager les étapes de la composition de

¹⁵ Notons cependant que Gérard, abbé de Saint-Wandrille (1008–29 ou 1031), introduisit dans son établissement les usages de Fleury, probablement parce que son maître, Herbert, était venu de Saint-Père de Chartres, réformé vers 962–67 par Vulfade de Fleury (Gazeau, *Normannia monastica*, I, 215–16).

¹⁶ Gazeau, *Normannia monastica*, I, 196, 220, 239.

¹⁷ André de Fleury, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, éd. et trans. par Robert-Henri Bautier and Gillette Labory, *Sources d'histoire médiévale*, 2 (Paris: CNRS, 1969), § 15–16, pp. 46–50; § 22b, pp. 62–64, § 30, p. 72.

¹⁸ Robert-Henri Bautier, 'L'École historique de l'abbaye de Fleury d'Aimoin à Hugues de Fleury', dans *Histoires de France, historiens de la France*, éd. par Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine, Société de l'histoire de France (Paris: Champion, 1994), pp. 59–72 (pp. 71–72).

¹⁹ Dom Laporte, sans preuves, suggérait une origine normande qui rattacherait Hugues à la famille de Sainte-Marie en Cotentin (Jean Laporte, 'Fleury', in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, vol. XVII (Paris: Letouzey et Ané, 1971), p. 450.

l'œuvre historique d'Hugues.²⁰ Ce dernier rédigea deux versions successives de l'*Historia ecclesiastica*. La première, en quatre livres (1109), allait de Ninus à la mort de Charlemagne et était pourvue de deux lettres (à Adèle de Blois et à Yves de Chartres) et d'un épilogue adressé à la même Adèle. L'autre en six livres fut rédigée un an plus tard (1110). Elle était introduite par les deux lettres à Adèle et Yves dans une version remaniée, et prolongeait le récit jusqu'à l'empereur byzantin Michel III (842–67) et la mort de Lothaire (855). Le *Liber qui modernorum regum Francorum* fut rédigé plus tard et dédié à Mathilde l'Impératrice.²¹ La datation précise n'est pas connue, mais elle est postérieure à 1114, année du mariage de Mathilde avec l'empereur Henri V, et sans doute antérieure à 1125.²² Selon Nico Lettinck, il y a un lien évident entre l'épilogue de la première version de l'*Historia ecclesiastica* et le prologue du *Liber*, qui en est le prolongement.²³ Hugues y exaltait Guillaume le Conquérant, rappelait à Adèle les liens dynastiques avec Rollon et promettait

²⁰ Vidier, *L'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de Saint-Benoît*, pp. 76–81; André Wilmart, 'L'Histoire ecclésiastique composée par Hugues de Fleury et ses destinataires', *Revue bénédictine*, 50 (1938), 292–305; Nico Lettinck, 'Pour une édition critique de l'"Historia ecclesiastica" d'Hugues de Fleury', *Revue bénédictine*, 91 (1981), 386–97. Voir aussi L. M. de Ruyter, 'An Indispensable Manuscript for the Reconstruction of Hugh of Fleury's *Historia Ecclesiastica*: MS Vat. Reg. Lat 545', dans *Media latinitas: A Collection of Essays to Mark the Occasion of the Retirement of L. J. Engels*, éd. par René I. A. Nip et autres (Steenbrugge: St Pieter Abbij, 1996), pp. 329–33 et Elisabeth Mégier, 'Karl der Grosse, das römische Reich und die Kirche in franko-normannischer Sicht: der Standpunkt Hugos von Fleury', dans *Karl der Grosse und das Erbe der Kulturen*, éd. par Franz-Reiner Erkens (Berlin: Akademie Verlag, 2001), pp. 221–33. Voir en dernier lieu Élisabeth Mégier, 'Hugues de Fleury, les Amazones, et la présence de la mythologie grecque dans l'historiographie médiévale normande', dans *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques*, éd. par Marie-Agnès Lucas Avenel et Pierre Bauduin (Caen: Presses universitaires de Caen, à paraître).

²¹ Celle-ci porte le titre impérial dans le prologue que lui adresse Hugues.

²² Marjorie Chibnall, *The Empress Matilda: Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English* (Oxford: Blackwell, 1991), pp. 25–26. Les fiançailles avaient été décidées en 1109 et Mathilde avait été présentée à son futur époux en février l'année suivante (pp. 16–17, 22). Alexandre Vidier (*L'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de Saint-Benoît*, p. 80) considérait que le *Liber* n'était pas antérieur à 1114; Régis Rech lui attribue la date de 1122; Robert-Henri Bautier suggère que le texte a pu être écrit après le remariage de Mathilde avec Geoffroy le Bel, comte d'Anjou (1127). Cette dernière date nous paraît tardive. Le manuscrit de Liège (fol. 104^v) place l'*explicit* de l'ouvrage (*Explicit historia nova Francorum*) avant des notes annalistiques qui débute par la mort de l'empereur Henri V en 1125. La date de 1115 est admise par Nico Lettinck et Elisabeth Mégier. Pour Marjorie Chibnall (*Empress Matilda*, p. 46) l'ouvrage s'adressait à Mathilde (née en 1102) alors qu'elle était encore une très jeune fille, ce qui nous ramène plutôt vers cette première borne chronologique.

²³ Lettinck, 'Pour une édition critique de l'"Historia ecclesiastica"', pp. 391–92, 396.

d'écrire un ouvrage sur l'histoire des Francs et des Normands depuis la mort de Louis le Pieux: il s'attela à cette tâche dans le *Liber*, mais dédia l'ouvrage à Mathilde. Il est possible que ce projet ait été élaboré dès 1110, au moment de la seconde rédaction de l'*Historia ecclesiastica*, dont Hugues retrancha les louanges adressées à Guillaume le Conquérant et les éléments relatifs aux ancêtres d'Adèle, comme pour les tenir en réserve pour son prologue du *Liber*. Si l'on retient cette hypothèse, elle milite en faveur d'une rédaction assez rapprochée entre les deux œuvres. On peut conjecturer que le mariage de Mathilde avec Henri V a amené Hugues à changer la destinataire d'une œuvre promise peu auparavant à Adèle.

Il convient d'insister sur les liens qu'Hugues entretenait avec la dynastie anglo-normande. Les deux principales œuvres historiques d'Hugues sont dédiées, nous l'avons vu, à la sœur et à la fille d'Henri I^{er} Beauclerc. Vers 1102/05 le moine de Fleury avait rédigé à l'intention de ce même roi le *Tractatus de regia potestate et sacerdotali dignitate* où il adoptait, sur la question des investitures, une position modérée assez proche d'Yves de Chartres.²⁴ Dans son traité, Hugues développait une conception traditionnelle des rapports entre les deux pouvoirs, royal et ecclésiastique, en réaffirmant que le pouvoir royal était issu de Dieu et que le rôle du roi était de conduire son peuple sur le chemin de l'équité et de la justice. Ses idées étaient assurément partagées par Henri I^{er} et dans la ligne de celles qui permirent de régler le problème des investitures en Angleterre (concile de Londres, 1107).²⁵ Un aspect ou un indice de cette proximité avec la dynastie anglo-normande réside peut-être dans le récit de la mort de Guillaume le Roux rapporté par Hugues. L'événement a frappé les contemporains et a été rapporté par différents auteurs.²⁶ Les plus proches des faits (*Chronique anglo-saxonne*, Eadmer restent peu diserts).²⁷

²⁴ Hugues de Fleury, *Tractatus de regia potestate et sacerdotali dignitate*, éd. par Ernst Sackur, dans *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, MGH Libelli de lite imperatorum et pontificum, 3 vols (Hanovre: Hahn, 1891-97), II (1892), 465-94.

²⁵ Judith A. Green, *Henry I, King of England and Duke of Normandy* (Cambridge: Cambridge University Press, 2006), pp. 90-91; *Councils and Synods with other Documents Relating to the English Church, I: A.D. 871-1204*, éd. par Dorothy Whitelock, Martin Brett, et Christopher N. L. Brooke, 2 vols (Oxford: Clarendon Press, 1981), II, 707, n. 2.

²⁶ Pour un synopsis de ces sources, voir en particulier C. Warren Hollister, 'The Strange Death of William Rufus', dans Hollister, *Monarchy, Magnates and Institutions in the Anglo-Norman World* (Londres: Hambledon, 1986), pp. 59-76; Frank Barlow, *William Rufus* (Londres: Methuen, 1983), pp. 420-25; Emma Mason, *William II Rufus, the Red King* (Stroud: Tempus, 2005), pp. 219-24. Ces travaux ne paraissent pas avoir utilisé le *Liber* d'Hugues de Fleury.

²⁷ *The Anglo-Saxon Chronicle*, éd. par Dorothy Whitelock, David Douglas, et Susie Tucker (Londres: Eyre and Spottiswoode, 1961), p. 176; *The Anglo-Saxon Chronicles*, éd. par Michael

Il faut attendre deux décennies ou plus pour que, sous la plume de Guillaume de Malmesbury au milieu des années 1120 et d'Orderic Vital en 1135, la mort du roi soit racontée de manière détaillée, parfois en tentant de concilier des traditions différentes.²⁸ En admettant une fourchette chronologique large (1115–25), la relation d'Hugues serait de peu antérieure ou exactement contemporaine de celle des *Gesta regum Anglorum* et pourrait avoir été la première à rapporter de manière quelque peu détaillée l'accident qui coûta la vie à Guillaume le Roux. Le moine de Fleury se fit l'écho des prodiges qui avaient été dès le début du XII^e siècle associés à la mort du roi ainsi que des appréciations portées par les contemporains, qui virent dans le décès brutal du souverain un jugement de Dieu à l'encontre d'un pécheur opiniâtre. Si Hugues ne nomme pas le *miles* responsable du geste malheureux qui coûta la vie à Guillaume, il donne en revanche les circonstances précises de l'accident: voulant transpercer un cerf, le chevalier envoya une flèche qui, par un brusque mouvement en arrière, frappa le roi.²⁹ Sa version diffère sensiblement de celles données par Guillaume de Malmesbury et Orderic Vital, mais se rapproche du récit — ou plus exactement d'une des deux variantes de l'événement — qu'en fit Wace une cinquantaine d'années plus tard.³⁰ L'une des versions rapportée par le *Roman de Rou* raconte en effet que la flèche envoyée par Gautier Tirel dévia de sa trajectoire, visiblement après avoir ricoché contre un arbre, un mouvement qui éclaire de manière assez convaincante l'expression *sagitta retrorsum acta* employée par Hugues de Fleury.³¹ Il est évident que la mort de Guillaume le Roux donna lieu à des développements narratifs différents, dont les auteurs du XII^e siècle se font l'écho dans leurs œuvres. Sur un fond commun qui inspira les chroniqueurs, différentes versions de l'incident circulaient et celle que transmet Hugues de Fleury paraît suffisamment autonome pour qu'on puisse la distinguer des autres traditions. L'intérêt est ici qu'il nous est donné de lire l'un des premiers développements de cette affaire sous la plume d'un auteur visiblement proche de la famille royale anglo-normande.

Swanton, 2^e edn (Londres: Phoenix, 2000) p. 235; Eadmer, *HN*, p. 116; Eadmer, *Vita Anselmi*, cap. XLIX, in *The Life of St Anselm, Archbishop of Canterbury*, éd. par Richard William Southern, Oxford Medieval Texts (Oxford: Clarendon Press, 1962), p. 126.

²⁸ *GR*, I, 572–77 (IV, 332–33); *OV*, v, 288–90 (x, 15).

²⁹ Les premières narrations de l'événement — *Chronique anglo-saxonne* et Eadmer — ne le font pas davantage. Le premier à désigner Gautier Tirel est Guillaume de Malmesbury.

³⁰ Wace, II, 258–59, lignes 10067–10074; *The Roman de Rou*, trans. by Glyn S. Burgess (Saint-Hélîer: Société Jersiaise, 2002), pp. 310–12.

³¹ L'autre version indique que Gautier Tirel trébucha en s'empêtrant dans son manteau. Wace se montre auparavant très prudent sur la responsabilité éventuelle de Tirel.

D'où provenaient les informations transmises par Hugues de Fleury? En l'absence d'une édition critique récente de l'œuvre, il est encore difficile d'établir les voies par lesquelles ont transité les données compilées par l'auteur. Hugues bénéficiait des ressources de la bibliothèque de son monastère, assurément l'une des plus riches du royaume.³² Ses prédécesseurs avaient accumulé depuis un siècle des matériaux historiographiques qui avaient alimenté la production historique réalisée à Saint-Benoît-sur-Loire.³³ Georg Waitz, Philippe Lauer et Alexandre Vidier ont observé les emprunts de l'auteur aux *Annales breves Floriacenses*, aux *Annales de Saint-Bertin*, à l'*Historia Francorum Senonensis*, aux *Annales* de Flodoard, à la chronique d'Hugues de Flavigny, aux *Gesta Francorum* d'Aimoin, aux *Miracles de Saint-Benoît*, à l'*Historia Jerosolimitana* de Baudry de Dol et à des sources normandes, mais sans toujours identifier clairement, en dehors de Guillaume de Jumièges. Il est très probable que le moine de Fleury eut à sa disposition une version du *De Moribus* de Dudon de Saint-Quentin, dont il cite mot pour mot certains extraits.³⁴ Hugues serait ainsi peut-être le premier auteur français à avoir employé l'œuvre du chanoine de Saint-Quentin et figure comme un jalon précieux attestant la diffusion de cette dernière. Disposait-il sur place de l'ouvrage? L'essai de reconstitution de la bibliothèque de Fleury par Marco Mostert ne permet pas de l'établir. Hugues a-t-il pu recevoir des ouvrages prêtés par un établissement normand? Nous avons vu que des échanges de livres ont pu s'établir entre le monastère ligérien et le Mont Saint-Michel.³⁵ L'abbaye montoise disposait probablement du récit de Dudon de Saint-Quentin. Selon Gerda Huisman, un des manuscrits du texte de Dudon (Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, MS Phillipps 1854), fut écrit au Mont durant le dernier quart du XI^e siècle avant d'être envoyé à Fécamp (comme don?) où il figure dans le catalogue du XII^e siècle de la bibliothèque fécampoise.³⁶

³² Mostert, *Library of Fleury*, pp. 24–27.

³³ Bautier, 'La Place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire', p. 31.

³⁴ Pierre Bauduin, 'Autour d'un rituel discuté: le baisement du pied de Charles le Simple au moment du traité de Saint-Clair-sur-Epte', dans *Des châteaux et des sources: archéologie et histoire dans la Normandie médiévale, Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Hérischer*, Textes réunis par Elisabeth Lalou, Bruno Lepeuple, et Jean-Louis Roch (Mont-Saint-Aignan: Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008), pp. 29–47 (pp. 37–38). Le texte d'Hugues de Fleury est généralement plus proche de celui de Dudon que des *GND*.

³⁵ Ajoutons que la bibliothèque du Mont renfermait l'un des deux manuscrits connus du *Tractatus de regia potestate* d'Hugues de Fleury. Sur ce point et plus généralement les relations entre les deux abbayes voir Gremont et Donnat, 'Fleury, le Mont Saint-Michel et l'Angleterre', pp. 756–57.

³⁶ Gerda Huisman, 'Notes on the Manuscript Tradition of Dudo of St Quentin's *Gesta Normannorum*', *ANS*, 6 (1983), 122–35 (p. 130).

L'histoire normande dans celle du royaume

Le *Liber* débute avec le commencement du règne de Charles le Chauve, qu'Hugues relie à la bataille de Fontenay-en-Puisaye (841) et s'achève en 1108/09, avec la mort de Philippe I^{er}, l'avènement de Louis VI et la mort d'Alphonse, 'roi d'Espagne'.³⁷ Dans la lettre dédicatoire, il explique à Mathilde qu'il veut 'faire connaître à la postérité la grandeur de votre origine et d'apprendre aux siècles à venir la noblesse de vos ancêtres'. De là la généalogie placée au début du propos et que nous avons citée plus haut. Mais l'histoire et les actions des ducs de Normandie doivent être replacées dans un cadre plus large qui est celui des 'modernes rois des Francs, c'est-à-dire de ceux qui ont régné depuis l'empereur Louis [le Pieux]'. Hugues reprend le programme qu'il avait adressé à Adèle dans l'épilogue de l'*Historia ecclesiastica*, où il proposait à la princesse d'écrire un autre livre 'pour chanter brièvement vos ancêtres, Danois et Normands, aussi bien que les faits des rois des Francs depuis l'empereur Louis, fils de Charles, jusqu'à nos jours'.³⁸ L'intérêt est précisément de considérer comment un historien français du début du XII^e siècle inscrit l'histoire normande dans cette première synthèse dédiée à l'histoire des rois des Francs.

L'épisode des invasions normandes est introduit par l'entrée en scène de Hasting, qu'Hugues place après la mort du *basileus* Michel III (867), elle-même datée de manière très approximative.³⁹ Le moine de Fleury ne s'étend pas sur la carrière du pirate, même s'il en retient quelques épisodes rapportés par ses devanciers normands.⁴⁰ Son propos n'est pas de dresser l'archétype du barbare mais plutôt l'occasion de rappeler la faiblesse des Francs qu'il attribue à la bataille de Fontenay-en-Puisaye où la force de la *Francia* était tombée, laissant ainsi le pays dépourvu de guerriers. Ce thème se retrouve aussi chez Hugues de Flavigny, Guillaume de Jumièges et, de manière moins explicite, dans l'œuvre de Dudon.⁴¹ Incapable de vaincre les pirates

³⁷ Cette mort d'Alphonse VI de Castille (1^{er} juillet 1109) est le dernier événement rapporté par le *Liber*.

³⁸ Hugues de Fleury, *Historia ecclesiastica* (extraits), éd. par Georg Waitz, MGH Scriptorum, 9 (Hanovre: Hahn, 1851), pp. 349–64. L'épilogue est à la p. 353: 'si vobis placuerit, libro tam attavorum vestrorum, Danorum scilicet atque Normannorum, quam regum gesta Francorum ab imperatore Ludovico, Karoli Magni imperatoris filio, usque ad haec nostra tempora breviter decantabo'.

³⁹ *Liber*, p. 378.

⁴⁰ Par exemple, l'attaque du Vermandois et de Noyon, l'expédition de Hasting à Luna.

⁴¹ Hugues de Flavigny, *Chronicon*, éd. par Georg Heinrich Pertz, MGH Scriptorum, 8 (Hanovre: Hahn, 1848), pp. 280–503 (p. 353); *GND*, I, 10 (I, i). Le thème de la terre désarmée car privée de guerriers, se retrouve également chez Dudon (ex. Dudo, II, 26, p. 166).

par les armes, le roi des Francs doit traiter avec Hasting, qu'il couvre d'or et dont il fait plus tard un *familiaris regis*, un 'ami' (*ex inimico amicus*). Hugues rejoint ici la tradition normande, qui fait également état du *foedus* conclu entre Hasting et les Francs. Il s'en démarque toutefois en présentant le personnage sous un jour moins négatif. Le Hasting de la tradition normande se défiait des traités, sans égard pour la parole donnée, et son alliance avec le roi était l'occasion de le présenter comme un traître à sa race. Sous la plume du moine de Fleury, il apparaît comme le prédécesseur de Rollon, engagé sur la voie du compromis avec les Francs. Hugues donne également deux informations inédites. Il indique que Hasting était habituellement dénommé *Gurmundus*. Plus loin, il le qualifie de *rex* et de *propincus* de Rollon.⁴² Ces indications légendaires sont étrangères à l'historiographie du duché. Il est possible que la première affirmation se fasse l'écho d'une tradition épique qui inspira la chanson de geste *Gormont et Isembart* probablement composée au début du XII^e siècle.⁴³ La matière de celle-ci se retrouve dès la première moitié du XI^e siècle sous la plume du moine Hariulf.⁴⁴ Quant à la *propinquitas* entre Rollon et Hasting, elle n'est pas autrement explicitée dans le récit d'Hugues de Fleury, mais elle témoigne de la vitalité des traditions qui rattachent Rollon à des personnages légendaires que l'on retrouve, par exemple, sous la plume de Richer dès la fin du X^e siècle.⁴⁵

Les principaux développements sur les incursions normandes s'inscrivent dans les passages que l'auteur consacre à Rollon. L'analyse des événements rapportés et des sources qui inspirent Hugues nécessiterait une étude plus détaillée que celle envisagée ici. Hugues puise dans la tradition historiographique de son monastère — dont les éditeurs des travaux d'Alexandre Vidier notaient, pour les invasions

⁴² *Liber*, p. 378.

⁴³ P. Bauduin, *Le Monde franc et les Vikings VIII^e–X^e siècle*, L'évolution de l'humanité (Paris: Albin Michel, 2009), pp. 313, 379, n. 2.

⁴⁴ Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, éd. par Ferdinand Lot, Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire (Paris: Picard, 1894), pp. xxxix–xl, et lib. III, XX, pp. 139–44 (*De regibus Francorum et de Guaramundo pagano sub quo ecclesia nostra combusta est*). Voir sur ce point Jean Carles, 'Le *Ludwigslied* et la victoire de Louis III sur les Normands à Saucourt-en-Vimeu (881)', in *La Chanson de geste et le mythe carolingien: mélanges René Louis, publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire*, éd. par Emmanuèle Baumgartner et autres (Saint-Pierre-sous-Vézelay: Musée archéologique régional, 1982), I, 101–09 (pp. 106–09).

⁴⁵ Richer, *Histoire de France (888–995)*, I, 28, éd. et trad. par Robert Latouche, Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge, 2 vols (Paris: Les Belles-Lettres, 1930–37), I, 64. Richer fait d'un certain Catillus/Ketill — dont il relate par ailleurs la capture, le baptême et la mort sous le règne du roi Eudes (ibid., I, 9, I, 24–30) — le père de Rollon.

vikings, la richesse et la complexité — et les articule avec d'autres.⁴⁶ Concernant l'entrée de Rollon dans la vallée de la Seine, il retient la date de 876 admise par l'historiographie normande et s'inspire de celle-ci pour décrire brièvement les activités en Francie et en Angleterre avec visiblement le souci d'insérer l'histoire du chef normand dans une trame chronologique cohérente, à défaut d'être exacte. Le retour de Rollon en Francie est l'occasion de dresser un tableau des dévastations perpétrées par les *Dani* au IX^e siècle, dont la prise de Nantes et le meurtre de l'évêque Gunhard (843) rapportés dans des termes similaires à ceux des *Miracles de saint Mesmin*, rédigés par Létald de Micy à la fin du X^e siècle.⁴⁷ Le récit de la campagne menée par Rollon en Bourgogne s'inspire de la trame du texte de Dudon de Saint-Quentin, qui rapportait la venue des Normands jusqu'au monastère de Saint-Benoît.⁴⁸ Mais là où le chanoine picard avait mis en exergue la déférence du chef normand pour le saint, dont il refuse de profaner le sanctuaire et de dévaster la province environnant le lieu, Hugues de Fleury reprend le texte de l'*Illatio sancti benedicti* du moine Thierry d'Amorbach (début XI^e siècle).⁴⁹ Ce récit rapporte la fuite des moines à Orléans, où ils déposent les reliques de saint Benoît, le pillage du monastère de Fleury par les Normands, au cours duquel périrent soixante religieux, et la vengeance que le saint tira de ce forfait par l'intermédiaire de l'avoué Gisolfus, qui poursuivit et vainquit les assaillants. La suite relate la reconstruction du monastère et le retour en ces lieux du corps de saint Benoît. Sous la plume d'Hugues, le chef normand est directement associé à l'épisode et plus généralement aux maux infligés par les pirates. Il est intéressant de constater que les deux traditions, si elles divergent sur l'attitude des Normands, s'accordent néanmoins sur la venue de Rollon à Fleury.

Après avoir rapporté la bataille de Chartres, Hugues retrace les faits qui conduisent à la conclusion de l'accord de Saint-Clair-sur-Epte et au baptême de Rollon. Là encore les emprunts à la tradition normande sont évidents.⁵⁰ Hugues

⁴⁶ Vidier, *L'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de Saint-Benoît*, Addenda, pp. 253–54.

⁴⁷ Létald de Micy, *Miracula sancti Maximi abbatis Maciacensis*, cap. III, dans PL, 137, col. 804.

⁴⁸ Dudo, II, 21, p. 161.

⁴⁹ Vidier, *L'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de Saint-Benoît*, pp. 170–76. Le texte est rapproché du chapitre 41 du livre I des *Miracles de saint Benoît* rédigé par le continuateur d'Adrevald, Adelier. Il convient cependant de distinguer les deux récits (ibid., pp. 162–64, 174).

⁵⁰ Dudo, II, 30, p. 170: 'Anno igitur a Domini nostri Jesu Christi incarnatione nongentesimo duodecimo, Franco archiepiscopus catholica fide sacrosanctae Trinitatis imbutum Rollonem baptizavit; duxque Francorum Rotbertus de fonte Salvatoris eum suscepit. nomenque suum ei imposuit;

cependant ne s'étend pas sur les négociations, ni sur le rôle de Charles le Simple comme pour mieux mettre en exergue l'implication de Francon et du *dux* Robert. La teneur de l'accord est brièvement rapportée, dans des termes qui méritent attention.⁵¹ Hugues mentionne que Charles donne sa fille en mariage à Rollon, un fait généralement ignoré de l'historiographie française. Le territoire accordé s'étend de l'Andelle à la mer et il n'est pas question d'une cession de la Bretagne: ainsi formulée, cette clause ressemble davantage à la proposition faite par les Francs au cours des négociations rapportée par Dudon qu'à celle indiquée lors du traité de Saint-Clair-sur-Epte.⁵² Surtout, ce territoire est 'donné *jure beneficii* et Hugues ne mentionne pas le geste de recommandation demandé au chef normand à cette occasion. Cette réécriture, qui laisse (intentionnellement?) de côté les prétentions normandes sur la Bretagne, semble manifester l'intention de souligner le caractère gracieux de la cession territoriale consentie à Rollon, qui n'est liée en aucune manière à la prestation de ce que l'on aurait pu, au début du XII^e siècle, comprendre comme un hommage vassalique.⁵³ Se fait-il l'écho des préoccupations politiques de son temps? Il est certain qu'au moment où il écrit, la question de l'hommage pour la Normandie se posait de manière particulièrement aiguë pour Henri I^{er} Beauclerc.⁵⁴

Hugues de Fleury ne s'étend pas sur la succession des premiers ducs de Normandie. Il évoque celle de Rollon, n'aborde pas celle de Richard I^{er} et occulte

magnisque muneribus et donis honorifice ditavit.' A comparer avec *Liber*, p. 381: 'Anno ergo incarnationis dominicae 912, Franco Rothomagensis archiepiscopus catholica fide diligenter imbutum sepefatum Rollonem unda baptismatis purificavit, et dux Rotbertus illum a salutifero fonte suscepit.' Hugues de Fleury avait déjà indiqué auparavant que Robert 'illum a sacro fonte levavit, et imponens ei suum nomen, eum magnificis muneribus honoravit.'

⁵¹ *Liber*, p. 381: 'Demum vero rex Korolus illi filiam suam nomine Gillam, dans illi jure beneficii Neustriam, quam nunc Normanniam vocitamus, a fluvio Andelle usque ad oceanum mare.'

⁵² Dudon, II, 25, p. 166.

⁵³ Hugues emploie *jure beneficii* en lieu et place de l'expression *in alodo et in fundo* utilisée par Dudon. L'emploi du vocabulaire féodal, et en particulier de *beneficium*, a fait l'objet de débats considérables (voir en particulier Susan Reynolds, *Fiefs and Vassals: The Medieval Evidence Reinterpreted* (Oxford: Oxford University Press, 1994), pp. 133–45; Felice Lifshitz, 'Translating "Feudal" Vocabulary: Dudo of Saint-Quentin', *HSJ*, 9 (1997), 39–56). Visiblement Hugues ne souhaite pas placer la cession de ce qui devient le duché de Normandie dans un cadre féodal et emploie *jure beneficii* dans le sens d'une concession gracieuse. Il évoque plus tard la recommandation de Guillaume Longue Épée au roi Raoul dans des termes qui insistent sur la liberté du prince normand (*Liber*, p. 382: 'se commisit proprio voto').

⁵⁴ Green, *Henry I*, pp. 118–19, 162–63, 228.

Richard III.⁵⁵ Rien ne semble perturber la continuité dynastique, quitte pour cela à taire des informations transmises par Hugues de Flavigny dont l'auteur se sert pourtant pour cette période. Robert le Magnifique succède ainsi à son père Richard II, sans que soient mentionnés ni Richard III ni les difficultés ou les soupçons qui ont entouré le règne et la mort de ce dernier.⁵⁶ Les troubles qui accompagnent les premières années de Guillaume le Bâtard (*adolescens Guillelmus*) sont l'occasion de présenter le roi de France Henri I^{er} comme le garant de la succession ducal: c'est grâce à l'intervention du roi que le *successor* de Robert le Magnifique, 'deshérité' (*exheredatus*) par les Normands put regagner son héritage (*meruit heredari*), après que le roi eût vaincu les adversaires du duc et avoir placé à leur tête, par la force, le jeune Guillaume.⁵⁷ Sous la plume d'Hugues, les droits de Guillaume sur le trône anglais sont incontestables et trouvent leur origine dans l'adoption du duc par Édouard le Confesseur, qui lui laisse son royaume. La succession du Conquérant est rapportée dans des termes inhabituels:⁵⁸

Guillaume, roi des Anglais, eut pour successeurs les trois fils qu'il avait eus de Mathilde, sœur de Baudouin, comte de Flandre, à savoir Robert, Guillaume et Henri, et Adèle leur sœur. Robert, qu'il avait eu avant son avènement, fut fait comte des Normands, et Guillaume, engendré une fois qu'il était devenu roi, obtint son royaume. Adèle, leur sœur, fut mariée à un homme nommé Étienne, comte de Chartres, de Blois et de Meaux.⁵⁹

⁵⁵ *Liber*, p. 381. Hugues de Flavigny avait présenté ces événements de manière assez similaire (Lib. II, 30, p. 402 : 'Wilhelmus fraude suorum Normannia pulsus, Robertum [*sic*] Francorum expetivit regem, qui bello et manu valida congressus, victis et prostratis Normannis, de traditoribus iudicio dato comitatum ei restituit').

⁵⁶ '[Richard] reliquid [*sic*] sibi successorem filium suum Rotbertum' (*Liber*, p. 387); 'Rotbertus, Richardi principis Normannorum heres et filius' (*Liber*, p. 388). Pour Hugues de Flavigny (Lib. II, 28, p. 401): 'Obiit quoque Richardus Normannorum dux a. inc. Dom. 1026, et successit Richardus III, et eodem anno defunctus est. Post quem Robertus comitatum Normanniae adeptus.' On remarque que l'arrivée au pouvoir des deux princes, Richard III (*successit*) et Robert (*comitatum Normanniae adeptus*) est rapportée dans des termes différents.

⁵⁷ *Liber*, p. 388.

⁵⁸ *Liber*, p. 391: 'quorum Rotbertus, quem privatus genuerat, factus est comes Normannorum; Guillelmus vero, quem rex factus genuerat, regnum ejus assecutus'. Le terme *privatus* ('particulier') fait clairement allusion au statut de Guillaume avant son accession au trône anglais.

⁵⁹ *Liber*, pp. 389–90. Hugues de Flavigny mentionne également la donation du royaume à Guillaume et insiste sur la *consanguinitas* des deux princes, sans toutefois parler d'adoption (Lib. II, pp. 409–10: 'eodem anno Etwardus Anglorum rex obiit; qui quia sine filiis fuit, consanguineum suum Wilelmum Normannorum comitem post se regnare instituit. Sed Heroldus, contra sacramentum quod Willelmo fecerat, regnum invasit'). Les deux auteurs, quoiqu'en des termes différents, insistent sur l'illégitimité du geste de Harold qui s'empare du royaume. Hugues de Flavigny

En effet cette présentation de la succession anglo-normande est inédite.⁶⁰ Nous ne nous attarderons pas sur l'inexactitude concernant la chronologie de la naissance de Guillaume le Roux, né en fait avant la Conquête. L'originalité tient à l'argumentation avancée par l'auteur et selon laquelle le royaume devait aller à celui qui était de naissance royale, excluant par là même Robert Courteuse. Henri Beauclerc est le grand absent de la succession, alors que le sort de sa sœur Adèle est évoqué. Mais l'argument pour expliquer le partage effectué légitimait par avance l'accession au trône d'Henri qui, pour le coup, était 'né dans la pourpre'. Cette naissance dans le lit royal était invoquée par le rédacteur de la *Brevis relatio*, exact contemporain (v. 1114–20) d'Hugues de Fleury.⁶¹ Servait-elle l'idéologie royale en affermissant le pouvoir d'Henri I^{er} Beauclerc? C'est probable. Quoi qu'il en soit, Hugues de Fleury se montre particulièrement discret sur l'accession au trône d'Henri et surtout sur les développements politiques récents du monde anglo-normand. La scène où le chroniqueur rapporte la mort de Guillaume le Roux se termine par un laconique 'Il [Guillaume] eut pour successeur son jeune frère Henri, un homme sage et modeste', sans rien dire de la précipitation avec laquelle ce dernier s'assura du pouvoir en Angleterre.⁶² Hugues ne traite pas davantage de la lutte qui opposa Henri à Robert Courteuse — dont il rapporte pourtant la participation à la Croisade —, ni de son épilogue, la capture du duc par le roi et le rassemblement de l'héritage de Guillaume le Conquérant. Ce silence, de la part d'un auteur qui s'adresse à la fille d'Henri, s'explique difficilement. Une des raisons réside peut-être

relaie clairement l'accusation de parjure portée contre Harold. Ce n'est pas le cas du moine de Fleury, dont le récit est cependant plus détaillé et mentionne le chiffre de sept cent navires rassemblés par Guillaume de Normandie.

⁶⁰ La succession de Guillaume a été abondamment discutée. Pour une mise au point sur les sources et les débats qu'elles ont suscités, voir en particulier Barbara English, 'William the Conqueror and the Anglo-Norman Succession', *Historical Research*, 64 (1991), 221–36; Emily-Zack Tabuteau, 'The Role of Law in the Succession to Normandy and England, 1087', *HSJ*, 3 (1991), 141–69; et dernièrement George Garnett, *Conquered England: Kingship, Succession, and Tenure 1066–1166* (Oxford: Oxford University Press, 2007), pp. 152–85; William Aird, *Robert Curthose, Duke of Normandy c.1050–1134* (Woodbridge: Boydell, 2008), pp. 99–103.

⁶¹ The *Brevis relatio de Guillelmo nobilissimo comite Normannorum*, éd. par Elisabeth M. C. van Houts, dans *Chronology, Conquest and Conflict in Medieval England*, Camden Miscellany XXXIV, 1997, Camden fifth series, 10 (Cambridge: Cambridge University Press for the Royal Historical Society, 1997), pp. 1–48, § 10 (p. 37): '[Henri] coronam regni Anglie suscepit cunctique letati sunt quod modo regem natum de rege et regina natum et nutritum in Anglia habere meruissent.'

⁶² *Liber*, p. 392: 'Cui successit frater ejus junior Henricus, vir sapiens atque modestus.'

dans la réticence que manifesta Henri I^{er} à se proclamer duc de Normandie après sa victoire et son souci d'inscrire son règne dans la continuité de celui de son père.⁶³

L'exploration du *Liber* nécessiterait une analyse plus approfondie que celle esquissée dans ces pages. Hugues consacre des développements assez conséquents sur les règnes de Guillaume Longue Épée et surtout de Richard I^{er}, dont il retrace précisément les démêlés avec Louis IV et, plus tard, Thibaud le Tricheur, comte de Blois. Dans sa présentation de l'histoire de la principauté de Rouen au X^e siècle l'auteur intercale les notations annalistiques, principalement empruntées à Flooard et à Hugues de Flavigny, à ses sources normandes. Ce faisant, Hugues donne au passé normand une cohérence chronologique qui ne se trouvait pas dans les œuvres des premiers chroniqueurs du duché et l'intègre en même temps dans une histoire plus générale du royaume.

Son récit apporte peu d'informations inédites, mais l'auteur est visiblement au fait des préoccupations de la dynastie anglo-normande aux membres de laquelle il adresse ses ouvrages.⁶⁴ Hugues eut également accès à des sources normandes relatant l'histoire des premiers ducs. Il a visiblement une conscience assez nette de l'identité normande et distingue clairement les *Dani* des *Normanni* à partir du moment où Rollon est installé en Neustrie et baptisé. Pour autant son regard est celui d'un historien extérieur au duché pour qui la Normandie est partie intégrante du royaume de France. En cherchant à associer l'histoire des rois de France à celle des aïeux de Mathilde, le moine de Fleury entreprenait un projet original: une histoire franco-normande?

⁶³ Judith Green, 'La Bataille de Tinchebray: un tournant dans l'histoire de la Normandie et de l'Angleterre', dans *Tinchebray 1106–2006: Actes du Colloque de Tinchebray (28–30 Septembre 2006)*, éd. par Véronique Gazeau et Judith Green, issue spéciale, *Le Pays Bas Normand*, nos 271–72 (2009), pp. 47–60 (pp. 49–50).

⁶⁴ Outre celles déjà évoquées, indiquons qu'Hugues (*Liber*, p. 384) cite parmi les guerriers appelés par Richard I^{er} contre Thibaud le Tricheur non seulement des Danois (*Dani*), mais également les *Alani* et les *Deiri* dans lesquels on reconnaît parfois les habitants du royaume danois d'York (Lesley Abrams, 'England, Normandy and Scandinavia', dans *A Companion to the Anglo-Norman World*, éd. par Christopher Harper-Bill et Elisabeth van Houts (Woodbridge: Boydell and Brewer, 2003), pp. 43–62 (p. 44). Plus loin dans son récit (p. 387), il relate un pèlerinage de Richard II à Jérusalem nullement attesté par ailleurs et fort douteux.

Appendice

Note sur le texte du Liber qui modernorum regum Francorum continet actus

Le texte est connu par deux manuscrits. Le plus complet, en provenance de Saint-Trond, est conservé à la Bibliothèque de l'université de Liège (MS 79). Le second, incomplet, est à la Bibliothèque nationale de France (MS lat. 6186). L'édition de Georg Waitz a été ensuite reprise par Jacques-Paul Migne dans la *Patrologie Latine* (PL, 163, cols 874–912). Philippe Lauer a publié un extrait de cette édition 'avec les corrections nécessaires' en appendice de son édition des annales de Flodoard (*Annales*, éd. par Philippe Lauer, Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire (Paris: Picard, 1905), App. VI, pp. 211–19). Le *Liber* avait attiré l'attention de Robert-Henri Bautier qui en projetait une nouvelle édition (Robert-Henri Bautier, 'La Place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle', dans *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales: mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, éd. par René Louis (Auxerre: Publications de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975), pp. 25–33; Bautier, 'L'École historique de l'abbaye de Fleury d'Aimoin à Hugues de Fleury', dans *Histoires de France, historiens de la France*, éd. par Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine, Société de l'histoire de France (Paris: Champion, 1994), pp. 59–72.

Le manuscrit de la Bibliothèque de l'université de Liège (MS 79) comporte plusieurs pièces indiquées sous différents numéros dans le catalogue du XIX^e siècle (Mathieu Fiess et Mathieu Grandjean, *Bibliothèque de l'Université de Liège: catalogue des manuscrits* (Liège: Vaillant-Carmanne, 1875), nos 18, 152, 505, 735). S'y trouvent l'*Expositio in omnes veteris testamenti libros* de Paterius (no. 18), le texte du concordat de Worms de 1122 (no. 505) et le *Contra Berengarium de veritate corporis et sanguinis domini* de Lanfranc (no. 152). Le *Liber* d'Hugues de Fleury (no. 735) est inséré entre le concordat et le *Contra Berengarium*. C'est cette version qui a servi à établir l'édition des MGH par Georg Waitz. Le manuscrit semble avoir été copié au XII^e siècle. Si le copiste paraît d'abord avoir envisagé un travail soigné, rehaussé de lettrines ornées de dessins à la plume, il est manifeste que ce projet ne fut pas mené à bien. À plusieurs reprises il porta des corrections, ici sur des lettres mal copiées, là en biffant des mots, ailleurs en ajoutant dans la marge des mots ou des phrases manquants et le nombre de ces errata devient plus important à mesure que l'on avance dans le manuscrit. Certains passages paraissent avoir été

biffés intentionnellement, pour corriger des erreurs. C'est le cas au folio 98, où le rédacteur se rendit compte d'une mention erronée, attribuant à Hugues Capet un fils, dénommé Hugues, qu'il aurait associé au trône avant que ce dernier ne meure du vivant son père. Un peu plus loin, c'est l'inhumation d'Otton II à Aix la Chapelle — autre erreur manifeste pour cet empereur enseveli à Rome —, qui est raturée. Un examen paléographique approfondi du texte serait nécessaire pour analyser les reprises de l'écriture, qui suggèrent que le (ou les) rédacteur(s) n'écrivit pas d'un seul jet le récit. Je remercie vivement Monsieur Olivier Donneau, responsable des manuscrits et incunables de l'université de Liège, de nous avoir transmis une reprographie du *Liber*. Il m'est agréable d'associer à ces remerciements Isabelle Draelents, chargée de recherche CNRS (Université de Nancy 2).

Le manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 6186 (probablement XIII^e siècle) est un volume composite qui rassemble une vingtaine de pièces très différentes (cf. *Catalogus codicorum manuseriptorum bibliothecae regis*, pars tertia, IV (Paris, 1724), pp. 212–13) dont une liste des évêques de Rome (fols 128–32^v) qui va jusqu'à Clément IV (1265–68). Le récit d'Hugues de Fleury est copié aux folios 30^v–47^v après la *Vita Karoli* d'Eginhard. Le texte en est incomplet et s'arrête aux événements de l'année 949. Cette rupture est brutale et le texte enchaîne immédiatement sur une courte notice relatant les différends entre les Églises de Chartres et de Seclin sur les reliques de saint Piat, évêque de Tournai, en 1143. On ignore si la copie revenait ensuite au texte d'Hugues de Fleury. En effet, la fin du texte relatif à saint Piat devait être copiée sur le folio suivant, comme l'attestent les lettres portées au bas du folio 47^v pour annoncer la suite de la copie sur un nouveau feuillet ou sur un nouveau cahier. Au lieu de cela, l'actuel folio 48 et les suivants portent un passage d'une chronique sur l'histoire des rois Francs depuis Mérovée, dont il manque le début. Cette lacune entre les actuels folio 47 et folio 48 a été constatée dès le XIV^e ou le XV^e siècle, comme en témoigne la note 'Hic desunt multa' rédigée à cette époque en bas du folio 47^v.